



Vénissieux, le 03/11/2016

GRAND LYON
la métropole

Objet : Lettre de mission

Chers collaborateurs de 6°3 et de 6°4,

Dans le cadre du renouvellement urbain de la ville de Vénissieux, et suite à la destruction de l'ancien lycée Jacques Brel (voir l'article ci-dessous), la Métropole de Lyon, propriétaire du terrain, a demandé à notre bureau d'études de réfléchir aux aménagements possibles du terrain laissé libre.

L'ancien lycée Jacques-Brel à terre



L'opération, qui avait commencé en janvier 2016 par une importante phase de désamiantage, s'est accélérée cet été avec la destruction proprement dite des bâtiments. Le terrain sera remis en état, terrassé et clôturé, avant d'être rendu cet automne à son propriétaire, la Métropole de Lyon.

Ce chantier de démolition, d'un coût proche de deux millions d'euros, a été financé par la Région, qui a en charge la construction, la rénovation et l'équipement des lycées. Il libère un terrain de quatre hectares jouissant d'une situation géographique privilégiée, le long de l'avenue d'Oschatz parcourue par le tram, à la jonction du centre-ville et des Minguettes. [...]

Depuis, le devenir de cet espace est en stand-by : équipement public, logements... ? La Métropole de Lyon n'a pas encore arrêté de décision concernant une future opération.

Gilles Lulla

D'après <http://www.expressions-venissieux.fr/2016-08-23-lycee-jacques-brel/>

Votre mission consistera donc à proposer des aménagements de cet espace, en tenant compte du cahier des charges de la Métropole de Lyon qui vous sera donné dans quelques jours.

Vous travaillerez en équipes pour imaginer et concevoir cet aménagement qui pourra être rendu sous différentes formes (dessin, maquette, dossier, plan...). Plusieurs séances de travail en équipes seront prévues au cours de l'année.

Chaque équipe devra rendre son projet pour **le jeudi 13 avril 2017 à 17 heures.**

Je sais pouvoir compter sur votre implication totale et votre rigueur pour mener à bien ce projet.

Le directeur